

Le journal de ta section

**CHRISTIAN GUICHETEAU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES MARITIMES**

**SON SALAIRE ANNUEL COUTE UN DEMI MILLION D'EUROS (CC)A L'ETAT**

**Un directeur de classe exceptionnelle**



Il a refusé d'inscrire les (RPS) risques psychosociaux au DUERP (d'ailleurs sur la photo je suis assis dessus) laissant les agents dans leur mal être

Je ne prends pas toutes les mesures appropriées pour garantir une sécurité optimale pour mes agents la sécurité est défaillante

Un majestueux logement est mis à un tarif très préférentiel à ma disposition. Je n'ai rien fait pour le logement de mes agents

Il méprise les organisations syndicales il bafoue le droit syndical. Il refuse de parler avec les agents grévistes

Suppressions d'emplois J'accepte que mon département soit un des plus touché de France depuis plusieurs années consécutives

J'ai accepté et validé les Fermetures de trésoreries et fusions de services pour l'année 2015. Je vous promets une année 2016 professionnellement très difficile

J'exige que les agents augmentent leur productivité et qu'ils soient polyvalents et toujours mono-payés



© Can Stock Photo - csp20746952

**J'ai juste oublié de faire mon travail de directeur...**

**MERCI DE TRAVAILLER PLUS POUR LUI PERMETTRE DE CONTINUER DE PROSPERER**

La barbarie de ces dernières semaines a mis en avant la nécessité d'avoir une action publique forte. Or, le ministère des finances, singulièrement la DGFIP, est au cœur des missions régaliennes de l'état, indispensable à son exercice et facteur de cohésion et de justice sociales. Mais malgré les différentes annonces de recrutement supplémentaires pour l'intérieur, la justice, les Douanes et l'abandon des suppressions d'emplois pour la défense, la DGFIP est par contre toujours soumise à la contrainte budgétaire et l'Assemblée nationale a ainsi adopté le projet de loi de finances pour 2016 et validé une nouvelle vague de suppressions d'emplois (2130) ainsi que la baisse des budgets de fonctionnement.

Pour Solidaires Finances Publiques, il faut renforcer véritablement les services de l'état engagés dans la lutte contre la délinquance financière et par conséquent doter la DGFIP de moyens humains et juridiques supplémentaires

La contrainte budgétaire que subit toujours la DGFIP met en danger les services et notamment la mission de contrôle. Dans notre département, nous subissons à nouveau au 1er Septembre 2016, 45 suppressions d'emplois, qui se répartissent comme suit

- 2 I B	- 2 IDIV CN	+ 2 AFIPA
- 18 C	- 1 AGFIP	
- 5 A		

Encore une fois notre département paie un lourd tribut à ces suppressions et vient se placer dans la tête des départements les plus contributifs. Si nous nous positionnons au sein de la région, nous sommes les premiers de la classe pour répondre à la demande de la DGFIP ; Encore une fois, cette année nous venons additionner 45 suppressions d'emplois en plus des 400 de ces dernières années (l'équivalent d'une PME). Sans compter le nombre de postes vacants qui continue à perdurer au sein de notre département.

Nous regrettons que vous n'agissiez pas d'une manière plus forte pour préserver les emplois au sein des Alpes Maritimes. L'année dernière déjà, vous nous aviez indiqué que vous feriez le nécessaire pour que la répartition des suppressions d'emplois au sein de la région ne nous pénalise pas à hauteur des années précédentes. Et malgré cela, cette année encore, les suppressions au sein du département sont accablantes.

Comment pouvez vous accepter que les Alpes Maritimes soient si touchées alors que notre département est limitrophe avec l'Italie et la Principauté de MONACO et que le tissu fiscal particulièrement riche justifierait des services de contrôle structurés et renforcés encore plus dans ces périodes troublées ? Comment pouvez vous accepter alors que tant de services sont déjà au bord de l'asphyxie, d'affaiblir encore la DGFIP06 ?

Les services d'accueil n'arrivent plus à absorber le flot des contribuables, la gestion, tenue de leur prêter main forte n'accomplit plus les tâches essentielles ....Le contrôle à la suite ne dispose plus des informations nécessaires pour assurer une mission de qualité. Les trésoreries n'arrivent plus à accomplir les travaux indispensables. Les collègues promus n'arrivent plus à obtenir des postes dans le département.

L'ensemble du personnel est démotivé et en souffrance. Les restructurations, les fermetures de postes accroissent leur angoisse du lendemain et les suppressions annoncées ne font que renforcer ces états



anxiogènes. Les dernières mesures concernant les mutations, avec l'obligation pour tous les agents nouvellement promus de se maintenir dans le même domaine d'activités pendant 3 années, augmentent encore le stress ambiant.

Monsieur le directeur, aujourd'hui nous vous lançons un appel, un véritable appel à l'aide. Vous ne pouvez continuer à servir aveuglément une direction générale qui se moque éperdument de l'individu et qui est en train de démanteler l'administration. Il est temps que vous acceptiez de défendre ceux qui sont vos agents et qui se mettent chaque jour au service des usagers et des collectivités locales. Chaque directeur doit être en mesure de limiter les suppressions d'emplois sur sa propre direction. Notre département dispose de suffisamment d'arguments en ce sens pour pouvoir prouver l'efficacité de nos services au quotidien.

Nous ne pouvons accepter une telle coupe rase dans nos effectifs alors même que les restructurations battent leur plein. Monsieur le Directeur, il est temps d'arrêter la machine infernale et de vous

mettre à la place de vos agents, ne serait-ce qu'un seul instant.....

# NOS CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADENT



Explosion des effectifs-classe, heures supplémentaires imposées, réorganisations de service, harcèlement hiérarchique, licenciements, précarité, évaluations, évaluations, évaluations...

**NOUS POUVONS RÉSISTER**

## TRAVAIL...VOUS AVEZ DIT TRAVAIL?

La question du travail est globale et transversale. Il s'agit pour nous de donner à comprendre les liens profonds entre ce que nous vivons au travail et le système économique et social qui nous entoure. En effet, l'exigence de profits toujours plus élevés (le coût du capital) a des conséquences directes sur nos conditions de vie et de santé au travail. Au-delà de l'intervention urgente et immédiate pour répondre aux conséquences de nos conditions de travail dégradées, il faut engager un débat de fond sur l'organisation et le sens du travail. Enfin, parce que la vie ne s'arrête pas à la fin de notre journée de travail, nous devons lutter pour développer nos droits sociaux (restauration, culture, loisirs, vacances...). L'enjeu pour Solidaires Finances Publiques est d'améliorer concrètement les conditions de vie au travail et en dehors du travail.

### Le système économique dégrade nos conditions de travail

L'individualisation du travail devient la règle, mettant ainsi en péril le collectif de travail et sa richesse : individualisation des rémunérations, des relations au travail par la mise en œuvre d'une politique d'évaluation individuelle, intensification des charges de travail... sept salariés sur dix estiment que les conditions ne sont pas réunies pour bien faire leur travail. Le travail est présenté essentiellement comme une charge. Il y a un divorce entre l'investissement qui nous est demandé et la reconnaissance du travail effectué. Compte-tenu de la politique salariale particulièrement régressive menée ces dernières années par l'Etat et les établissements publics, cette problématique devient de plus en plus aiguë qu'il s'agisse du gel des salaires ou de la non-reconnaissance des qualifications. Le travail est une condition d'existence incontournable dans notre société à 90% salariale. Ainsi nous ne pouvons pas vivre sans

travail, mais nous ne vivons pas que pour travailler. Notre implication dans le travail ne se dément pas, alors même que les conditions de son exercice ne cessent de se détériorer. C'est bien cette contradiction qui nous malmène et provoque mal-être et souffrance au travail. Notre aspiration individuelle et collective à mieux vivre par et avec notre travail est systématiquement contre-carrée par un « *management* » tributaire des indicateurs de performance. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) changent nos conditions de travail mais ne diminuent pas l'oppression et l'exploitation que nous subissons au quotidien. La pénibilité psychologique vient s'adjoindre à la pénibilité physique. Malgré la mouvance patronale qui nous abreuve de « *collaborateur* », « *mode projet* » et « *autonomie* », notre liberté dans l'activité de travail régresse.



**Ils son forts ces patrons !  
Leur imagination n'a pas de limite !**

L'émancipation du travail ne peut faire l'économie du conflit permanent entre le capital et le travail. Ainsi les NTIC (notions de technologies de l'information et de la communication) qui pourraient participer de notre émancipation sont détournées en grande partie afin de renforcer notre oppression. Seul le travail crée de la richesse : les outils (quel que soit leur degré de technologie), la spéculation (« *la finance* ») ne créent pas de valeur. L'argent gagné de la spéculation (le trading) est en fait un prélèvement sur les richesses créées par les travailleurs au profit des spéculateurs. On voit par là qu'il s'agit de la question du partage des richesses et du rapport de force que nous sommes en capacité de créer collectivement pour influencer sur les termes de ce partage. Ainsi, nos droits gagnés grâce aux luttes sociales, que ce soit les congés payés ou la retraite, font partie de la valorisation de notre force de travail et c'est pourquoi ils sont sans cesse attaqués par le patronat. Les attaques régulières contre les budgets sociaux en sont aussi l'exemple.

La révolution informationnelle ouvre la possibilité d'une émancipation de notre travail par le changement de l'organisation du travail (créativité, coopération), dont fait partie intégrante la réduction du temps de travail qui se justifie par des gains de productivité sans précédent ; émancipation du travail également par l'établissement d'une sécurité sociale professionnelle permettant de conjuguer emploi et formation, mobilité positive choisie et sécurité des travailleurs à travers les droits individuels confirmés et garantis collectivement.

Bien sûr, ces changements n'advieront pas sans combat collectif, puisqu'ils vont à l'encontre des intérêts du capital par un autre partage des richesses produites. L'émancipation du travail ne saurait s'envisager comme une démarche individuelle, isolée.

## **L'objectif : nous réapproprier notre travail**

Solidaires Finances Publiques considère l'appropriation par les salariés de leur travail comme un point d'appui, un levier pour l'action syndicale autant qu'un objectif en soi. Au travers du « *sens du travail bien fait* », de la « *conscience professionnelle* », du « *sens du service public* »... c'est le contenu du travail autant que ses objectifs, ce qu'il permet de construire chez les salariés comme dans la société, que Solidaires met en avant.

Mais la défense de l'emploi a fait passer au second plan la nécessité de transformer le travail. Il faut reconnaître la dimension déstabilisante des plans sociaux. Par exemple, en 10 ans plus de 35.000 emplois ont été supprimés aux Finances.

Le travail aujourd'hui est malade ! Et c'est bien dans le cadre de la dégradation des conditions de travail, de la montée des accidents et maladies du travail, qu'il revient au-devant de la scène. Les suicides, tentatives de suicides, les situations de harcèlement et aujourd'hui les épuisements professionnels défrayent la chronique dans nos ministères comme dans nos établissements du secteur semi-public et financier. En reconnaître l'importance, ne doit pas nous amener à un syndicalisme de compensation, de gestion de la souffrance, qui reviendrait à accepter comme une fatalité un travail qui détruit, qui mutile, qui n'est pas soutenable.

L'intervention de différents intervenants telles que : l'ergonomie, la médecine du travail la psychopathologie du travail, dans le champ du travail, a produit de nombreuses enquêtes et alimenté les critiques sur les conditions de travail, le contenu du travail ou encore les risques encourus par la santé au travail. Cette « *critique savante* » a donné de la voix à ces phénomènes et cherché à agir sur les dégradations observées pour aider les personnes à gérer leur souffrance au travail et restaurer les situations altérées. Seul la direction occulte les problèmes décelés au DUERP et TBVS.

Certaines modalités de management du travail semblent s'orienter vers une extension de la gestion aux phénomènes et troubles psychologiques. Le risque ultime étant de faire de la question du travail un champ de pluripathologie, c'est-à-dire un lieu où on ne parle et on ne traite plus que de la souffrance (physique et psychologique) au travail, et où finalement le contenu et l'organisation du travail seraient indiscutés et indiscutables. Au contraire, notre démarche revendicative propose de partir du travail et du nécessaire débat sur son organisation : fonder l'action syndicale sur le vécu quotidien – sur ce qui fait souffrir, et ce qui permet de tenir, sur les conditions du travail et son organisation, sa finalité – doit permettre de retrouver des capacités d'action pour transformer le travail lui-même. Nous devons réinvestir le

débat sur le travail, l'organisation du travail, les méthodes de « *management* », le sens et l'efficacité sociale de nos missions de service public. En tant que salarié et citoyen, cela nous appartient ! Il est indispensable de s'appuyer sur les réalités vécues par les salariés aujourd'hui – diverses selon Le service, le métier, mais aussi, l'âge, le sexe, le statut, ou encore, selon la manière dont le travail s'inscrit dans la vie personnelle et familiale, mais aussi la vie publique. L'intervention des salariés sur le travail peut alors être un levier puissant pour l'action et l'évolution des rapports de force.



## Développer nos droits sociaux : un devoir !

Nous ne vivons pas que pour travailler ! Nous avons une vie en dehors du travail. Les études montrent que les attentes des salariés en matière de qualité de vie en dehors du travail sont prioritairement : les vacances, la culture, les loisirs et le sport. Ce n'est pas un élément de la politique salariale mais ce doit être un droit pour toutes et tous. Il s'agit pour nous d'un devoir de l'employeur vis-à-vis des personnels.

A Bercy, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'action sociale devrait être calculée en pourcentage de la masse salariale des actifs et des retraités, ce qui n'est pas le cas actuellement. Nous revendiquons qu'elle soit au moins à 3% de la masse salariale. Aujourd'hui, non seulement nous en sommes loin, mais le budget qui y est consacré est ponctionné tous les ans d'1% supplémentaire ! cette année il est amputé de + 18%

En matière de restauration au travail, nous revendiquons :

- > une restauration collective de qualité pour tous, au plus près du lieu de travail ;
- > une gestion directe des structures de restauration par les personnels ;
- > quand il n'y a pas de possibilité de restauration, des titres restaurant avec une prise en charge par l'employeur à hauteur de 60% de la valeur du titre ;
- > une revalorisation des titres restaurant à leur maximum légal ;
- > l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans le choix du prestataire de service.

Concernant le logement, tout le monde doit pouvoir se loger décemment et ne pas avoir à dépenser plus de 15% de sa rémunération dans un loyer

S'agissant des vacances, nous tenons à ce que le patrimoine social (centres de vacances) soit développé, modernisé et optimisé. Il est aussi impératif que les agents soient mieux associés aux types de séjour et de réservations qui sont proposés. En 1990, 66% des français déclaraient partir en vacances. Ils ne sont plus que 60% en 2014. Ces chiffres montrent toute l'importance de développer dans nos professions un tourisme de qualité et accessible à tous à partir des budgets sociaux.

En matière d'accueil pour la petite enfance, la création et la réservation de nouvelles structures doit permettre aux salariés de concilier le travail et la famille. A condition de laisser le choix du lieu de garde, ce qui n'est pas toujours le cas avec les crèches dites « *d'entreprise* ».

Notre ambition ne s'arrête pas là. L'augmentation des budgets sociaux permettrait le développement de l'accès au sport, aux loisirs, à la culture dans tous les services des ministères économiques et financiers et les établissements semi-publics.

# AGENTS DE LA DGFIP NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE NOUS SOMMES LA

Solidaires Finances Publiques 06 a des élus dans toutes les instances ( CAPL, CHS-CT, CDAS ,CTL ) et s'efforce au quotidien de défendre les intérêts collectifs et personnels .

Nous sommes là pour tous vos actes de gestion ( mutation , notation , promotion , ... ) , vos conditions de travail ,votre sécurité et pour défendre vos intérêts en ces périodes de vache maigre à la DGFIP.

Nous ne lâcherons rien et continuerons à nous battre pour vous.

Nous produisons aujourd'hui ce petit memento afin de vous rappeler que vous avez des devoirs ( que vous connaissez très bien puisque l'administration ne cesse de nous les rappeler ) mais aussi des droits et d'autres devoirs "fondamentaux".

## Les droits du fonctionnaire de la DGFIP :

- vous avez droit à une rémunération ( d'environ 1500 euros pour un cadre C à environ 25000 euros pour notre DDFIP )
- vous avez droit à des congés ( CA + RTT tant que ces derniers existent encore )
- vous avez droit à être respecté par votre hiérarchie ( ne vous laissez pas infantiliser )
- vous avez droit à des pauses ( à aucun moment les pauses ne peuvent être refusées )

## Les autres devoirs du fonctionnaire de la DGFIP :

- vous ne devez pas vous faire écrêter ( l'administration ne vous en remerciera jamais )
- vous ne devez pas voir votre travail quantifié de façon personnelle ( seules les statistiques collectives par service sont réglementaires )
- vous ne devez pas vous rendre malade pour le travail et pour la pression quotidienne ( vous n'êtes pas responsable des suppressions d'emplois , seule l'administration doit porter cette responsabilité )
- vous ne devez pas vous disputer entre collègues ( seule l'union fait la force )

**Pour résumer , vous avez le droit et le devoir de travailler consciencieusement mais vous n'avez pas le droit de vous laissez faire et de vous taire !**

**Venez nous rencontrer ou nous téléphoner si vous avez besoin.**

Dans les services , il est toujours demandé plus aux agents avec des moyens humains et financiers en perpétuelle diminution, Nous nous emploierons sans relâche à vous défendre.

**Votre défense mérite plus que jamais d'être assurée , renforcée et intensifiée .  
Comptez sur nous pour user de toutes les " Défenses " nécessaires**



Le management très contraignant de nos directeurs privilégie la quantité sur la qualité du travail, nous sommes toutes et tous entrés à la DGFIP afin de participer aux valeurs du service public et à la vie de l'Etat.

Aujourd'hui , ces valeurs sont bafouées par nos dirigeants et nous ne pouvons plus accomplir notre travail de façon aussi qualitative qu'il y a 10-15 ans. Donc ne remettez pas en question votre travail , remettez en question les personnes qui s'efforcent de ne pas nous donner les moyens nécessaires pour l'accomplissement de nos missions !!!

# Des champions du monde

L'épisode rocambolesque des impôts locaux des retraités modestes est le dernier avatar d'une longue série symbole de l'amateurisme du gouvernement, mais aussi des parlementaires, en matière fiscale.

Cela pourrait être risible si les conséquences n'étaient pas aussi lourdes :

- le consentement à l'impôt, fondement même d'une République démocratique, s'étiole au fur et à mesure des « tricotages - dé-tricotages » fiscaux incompréhensibles des citoyens.

le personnel politique, le gouvernement et les parlementaires en premier lieu, font preuve d'une mauvaise foi caractérisée concernant l'affaire de la TH/TF des retraités modestes, car ils étaient parfaitement au courant des conséquences de leurs décisions et de leurs votes (Solidaires Finances Publiques notamment les avait prévenus).

Pire, les politiques renvoient honteusement la responsabilité sur les services et les agents de la DGFIP, ces derniers devant se coltiner le service après-vente de leurs incompétences notoires).

Et ce sont les mêmes qui prétendent mettre en place la retenue à la source !  
Comble du cynisme et du mépris, alors qu'ils se reposent sur la DGFIP pour colmater leurs brèches, ils continuent sans vergogne à supprimer des emplois !

Pour Solidaires Finances Publiques, il est urgent de procéder à une véritable réforme fiscale de grande ampleur, non pas pour respecter les critères imposés par l'idéologie ultra libérale, mais pour replacer les citoyens au cœur des préoccupations, et renforcer ainsi la République sur ses valeurs d'égalité et de fraternité

## Cher père Noël,

Je t'ai écrit il y a 2 ans,  
et je n'ai pas reçu les cadeaux que je t'ai commandés ...

Pendant ces 2 ans, j'ai été très sage et très dévoué ...

J'ai réduit les horaires d'ouverture des Centres des Finances Publiques

de toutes les Alpes Maritimes Pour mieux désintoxiquer les usagers du guichet,

J'ai commencé à supprimer les espèces en caisse, je les ai même fusionnées

J'ai également commencé à fusionner des services,

A fermer des trésoreries (j'ai beaucoup de projets pour 2016)

J'ai transféré les besoins vers d'autres territoires ...

Cela aide le préfet à mieux créer les Maisons de département du Service Public

Et cela permet aux élus de digérer

le programme de la démarche stratégique ...

La preuve : j'ai été sacré

« DIRECTEUR DE CLASSE EXCEPTIONNELLE »

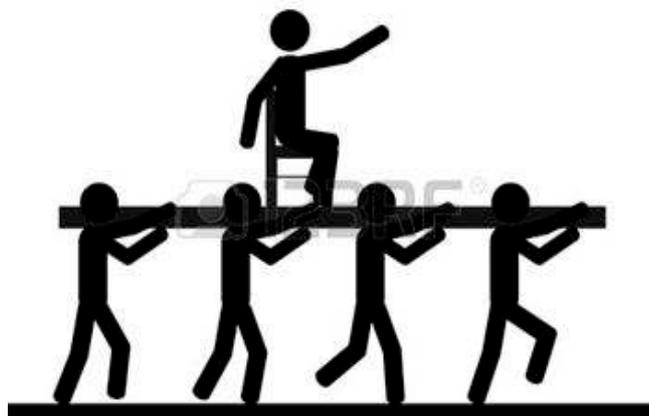
Je crois vraiment au bien fondé de mes actions,

Et je continue de croire en toi,

Alors, s'il te plaît, j'espère

Que tu me livreras bientôt mes cadeaux, parce que je le mérite vraiment.

C.G



# Séisme de magnitude 10 dans les services de la DGFIP

Nono 2 - « roi des D.O » (dégrèvement d'office) et fidèle valet des politiques - a parlé.

Les DDFIP, les chefs de service et les agents devront se taire et exécuter les ordres.

Déjà au bord de l'implosion en cette période chargée, les services territoriaux de la DGFIP (trésoreries , CDIF et SIP) croulent puis explosent littéralement sous un flot ininterrompu de demandes des usagers souhaitant être dégrévés ou remboursés de leur TF et TH

Dans la hotte du père Noël , rien pour les agents de la DGFIP bien sûr, mais des cadeaux fiscaux déjà donnés à ceux qui étaient exonérés à tort en 2014, ou aux contribuables ISF.

A la DGFIP ,on ne donne qu'aux riches...

Y a t'il un pilote dans le cockpit de l'avion DGFIP en 2015 ???

Alors que la DGFIP ne dispose pas des effectifs suffisants pour accomplir ses missions, la décision de Nono 2 prise précipitamment sur un bout de table de bureau ministériel est lourde de « non sens », de non sens fiscal et de conséquences en terme de charge de travail pour les agents.

La réputation et la crédibilité de la DGFIP seront écornées pour longtemps.

Alors que « le climat social » de notre pays est déjà fortement dégradé, que des actes parfois violent et toujours inacceptables se multiplient (à l'encontre des personnels DGFIP ou de nos bâtiments), il ne sera pas possible de poursuivre l'affaiblissement de la DGFIP en 2016.

Et comme les décisions de Nono 2, « le roi des D.O » doivent être accompagnées des moyens humains nécessaires et à la hauteur des enjeux politiques, Solidaires Finances Publiques 06 réclame un moratoire total et immédiat sur les suppressions d'emplois prévues en 2016 dans le département des Alpes-Maritimes.



« Salut c'est nono, tu veux un D.O ??? »



# NOUVELLES REGLES DE MUTATION : DES EVOLUTIONS PAS SI A LA MARGE QUE CA

Certaines mesures faisant évoluer les règles de mutation ont été annoncées sur Ulysse . Le but de cette annonce est probablement de minimiser les conséquences sur les réactions éventuelles de tous les agents concernés. Car cela nous concerne tous à un moment donné ou à un autre.

Les agents B et C se voient donc imposer la même règle de maintien pendant 3 années dans le domaine d'activité qu'ils auront choisi à l'école. Mais rassurez vous, nous dit l'annonce sur Ulysse, ils conserveront la possibilité d'obtenir chaque année une mutation géographique sur des emplois relevant de leur domaine de formation.

Petit exemple qui va peut être vous permettre de mieux appréhender le sujet :

*MME X originaire des alpes maritimes et habitant VALBONNE est entrée cadre C dans l'administration et a réussi récemment le concours de contrôleur et choisi d'orienter sa formation à l'école en fiscalité professionnelle. Elle demande donc à revenir dans le département des ALPES MARITIMES et pour optimiser ses chances, elle demande lors de sa demande toutes les RAN du département. Elle est affectée en fiscalité professionnelle à la RAN de MENTON. Avec les règles de mutation précédentes, ses chances de revenir au bout d'un an sur VALBONNE étaient multipliées par le nombre de services existants avec les postes correspondants implantés soit à l'heure actuelle une libération éventuelle d'un poste sur 19 postes de B sur VALBONNE. Avec cette limitation ses chances de retourner sur Valbonne sont réduites à une libération éventuelle d'un poste sur 12 postes.*



Résultante de ces nouvelles règles : des possibilités de mutation qui se réduisent encore alors même que les incessantes suppressions d'emplois, les restructurations et les fermetures de sites pèsent déjà lourd sur le processus.

D'autre part le mouvement du 1<sup>er</sup> mars est supprimé pour les cadres A et B avec un engagement de tenir compte des changements familiaux ou personnels pouvant subvenir après la fin de la campagne de vœux. Espérons que cela soit vraiment le cas.....

Enfin, la DGFIP propose des adaptations ponctuelles du périmètre de certaines RAN, accompagné d'un processus de dialogue local et national.

Si on se réfère au dialogue social actuel, il y a vraiment lieu d'être inquiet pour l'avenir et pour les dérapages qui pourront s'ensuivre

de ces modifications de périmètre.

Pour plus de détails, nous sommes dans l'attente de l'instruction nationale sur les mutations et nous vous rappelons que nous passerons dans les services pour aider ceux qui le désireraient à faire leur demande.

**PETIT RAPPEL : Solidaires Finances Publiques a toujours demandé une affectation la plus fine possible**

**Pour les agents.**

**Les RAN sont une pure invention de la Direction Générale, déstabilisant les départements et créent un climat malsain au sein de la DGFIP**

## Liberté, égalité, fraternité

sont les valeurs fondatrices de la République. Il est juste dommage que ce soit la violence des attentats qui rappelle à certains le poids et le sens de ces trois mots.

Mais ces valeurs n'existent que parce que nous les faisons vivre.

En mémoire des victimes et en soutien des blessés, nous avons le devoir d'avancer sans jamais oublier.

Chacun à son niveau peut agir.

A son niveau, Solidaires Finances Publiques portent les valeurs de justice sociale et de justice fiscale, qui ne sont que des déclinaisons des valeurs de la République. Ces valeurs sont l'essence même de nos revendications.

Mettre en suspens nos revendications au sein de la DGFIP au motif que des faits plus graves et plus importants se passent à un autre niveau ne fera pas davantage progresser la liberté, l'égalité et la fraternité.

Au contraire, passé le temps du deuil, il est urgent de reprendre le combat, à tous les niveaux, chacun à son niveau.

Lors de la rencontre avec les Ministres, ceux-ci se sont prononcés pour davantage de souplesse

envers la DGFIP et ont renvoyé au DG les questions relatives aux règles de gestion notamment.

Lors de la rencontre avec le Directeur Général, celui-ci s'est appuyé sur le message ministériel pour justifier le maintien total de sa politique et de ses décisions régressives en matière de règles de gestion. Circulez il y a rien à voir !!! Le Cynisme est total !!!

**Plus que jamais, c'est tous ensemble qu'il faut agir**



**À FORCE DE TOUT VOIR, L'ON FINIT PAR TOUT SUPPORTER. À FORCE DE TOUT SUPPORTER, L'ON FINIT PAR TOUT TOLÉRER. À FORCE DE TOUT TOLÉRER, L'ON FINIT PAR TOUT ACCEPTER. À FORCE DE TOUT ACCEPTER, ON FINIT PAR TOUT APPROUVER.**



**OSONS DIRE**

**NON !!**

**Charge de travail**

**Pression de la direction**

**Harcèlement**

**Manque d'effectif**

**Salaires gelés**



« NOUS AURONS LE DESTIN QUE NOUS AURONS MÉRITÉ. »

ALBERT EINSTEIN

## L'AGONIE OU LA MORT PROGRAMMÉE DES SIP DU 06

On le sait toutes et tous , les services dans leur totalité sont en souffrance.

Aujourd'hui nous nous intéresserons au cas particulier des SIP.

Les SIP du département se trouvent dans une situation à laquelle ils n'ont jamais été confronté jusqu'alors : une véritable et lente agonie qui les plongent vers une mort programmée dans les années à venir.

Les chiffres le prouvent , les taux de recouvrement , les relances , les mises à jour IR/TH et tous les indicateurs sont à la baisse pour ne pas dire en chute libre.

Seul un indicateur est sensiblement à la hausse : celui des ANV , triste solution pour rendre des statistiques en bonne et due forme.

Et que dire de l'accueil physique qui progresse de 17% en 2015 sur le département dans un contexte de crise très tendu et avec des annonces politiques semant la panique dans les services ( ex: lettre de notre cher DG).

De même , les boîtes mail explosent et l'accueil téléphonique ne peut plus être assuré.

Les agressions physiques et verbales ne cessent de se multiplier.

La Centrale n'a aucune solution à proposer et l'on constate depuis des années une réelle dégradation des conditions de travail. L'impression générale dans les services est que tout est fait pour compliquer le quotidien...dans tous les cas , il est certain que RIEN n'est fait pour le simplifier!

Résultat : une démotivation générale allant du cadre A+ au cadre C.

Aujourd'hui un véritable fossé s'est creusé entre les services et la direction locale comme entre la direction locale et la direction générale. La politique d'austérité suicidaire menée par les différents gouvernements conduit notre département à être l'un des plus gros pourvoyeurs en matière de suppressions d'emplois avec 45 postes supprimés cette année encore( quiz : pourquoi les Bouches du Rhône ont 26 suppressions d'emplois alors que la DRFIP 13 compte 1000 agents de plus ? ).

Seule la conscience professionnelle des agents de la DDFIP06 permettait jusqu'alors de pallier aux manques de moyens humains et financiers. La reconnaissance de leur investissement sans faille ne doit pas les conduire à subir encore des coupes franches d'emplois qui seraient cette année le couperet final.

A Nice Cadéi par exemple , ce sont 1300 usagers/jour qui se déplacent et qu'il faut renseigner aussi bien à l'accueil que dans les SIP avec toutes les difficultés que cela implique.

**STOP AU SUPPRESSIONS D'EMPLOIS... ET QUE LE DIALOGUE DE GESTION SOIT REVU A LA BAISSE AVEC LES CHEFS DE SERVICE**



SECRETAIRE DEPARTEMENTAL : Pascal MANDINE 06.02.69.54.18

SECRETAIRE ADJOINT : Danielle GROSSO 06.02.68.35.54

SECRETAIRE ADJOINT : Nicolas EZZAHI 06.02.68.35.54

TRESORIERE : Marie-Laurence POUGET 04.92.09.45.88

TRESORIERE ADJOINTE : Anne GRAZIANI 04.92.09.46.72

### Message

**Le local syndical sera fermé du 23 décembre au 3 janvier  
Cependant nous restons joignables en cas d'urgence**

**Sur les portables du syndicat**

- 06.02.69.54.18
- 06.02.68.35.54

**Toute l'équipe de Solidaires Finances Publiques 06 te  
souhaite des joyeuses fêtes de fin d'année et te présente  
ses meilleurs voeux pour l'année 2016 !**

**N'hésite pas à nous contacter en cas de besoin et en cas de  
difficulté !!!**

**Joyeuses  
Fêtes**

